

L'hon. M. Pearson: Je crois que la Commission ne pourrait aucunement puiser à même ce crédit ni à aucun autre semblable.

M. Knowles: En d'autres termes, si la Commission présentait une proposition pour obtenir les fonds nécessaires, elle devrait passer par les voies habituelles.

L'hon. M. Pearson: Oui, je crois que c'est exact. Les gouvernements des deux pays devraient fournir les fonds nécessaires à l'exécution des travaux proposés.

M. Adamson: J'approuve l'avis exprimée par mon chef au sujet de la nomination d'un ingénieur à la Commission mixte internationale. J'exhorte le ministre à nommer à la présidence de la section canadienne de cet organisme un ingénieur reconnu comme l'un des meilleurs au pays et à choisir, de préférence, un spécialiste en énergie hydraulique puisque les problèmes portent surtout sur cette question. Il s'agit, par exemple, du débit des rivières et, en somme, de problèmes qui sont précisément du domaine d'un ingénieur en énergie hydraulique. J'exhorte donc le ministre à tenir compte de ce conseil.

Quelles négociations a-t-on entamées au sujet des eaux du fleuve Columbia? Je ne fais pas partie du comité des affaires extérieures. Si cet organisme a obtenu le renseignement, le ministre n'a qu'à me le dire et je ne prolongerai pas davantage la discussion.

L'hon. M. Pearson: Une des attributions de la Commission vise le fleuve Columbia. C'est ce qui lui a permis d'entreprendre des études très approfondies qui comprennent la reconnaissance aérienne, la cartographie hydrographique, l'établissement de stations de métrage, les recherches sur les nappes d'eau souterraines, l'installation de stations de précipitation et la recherche d'emplacements propres à l'aménagement de barrages ainsi qu'à l'emmagasinage de l'eau. Ces fonctions tiennent donc la commission très occupée.

M. Adamson: Je suis heureux d'avoir ce renseignement. Étant donné le travail qui se fait sur le Columbia qui, sur une partie de son cours, se trouve entièrement en terre canadienne et qui, pour le reste, se trouve entièrement aux États-Unis, je propose que la Commission soit immédiatement saisie de la question de la canalisation du Saint-Laurent. Nous nous occupons ici du Columbia,— et je suis sûr que les deux pays en retireront d'immenses avantages; je propose qu'on fasse pression immédiatement pour que la Commission étudie et entreprenne éventuellement la mise en valeur du cours international du Saint-Laurent.

[M. Knowles.]

M. Stuart (Charlotte): Quand pouvons-nous espérer recevoir un rapport sur le projet de harnachement des marées de la baie Passamaquoddy?

L'hon. M. Pearson: La Commission a déposé son rapport final auprès de la Commission mixte internationale le 17 mars. Celle-ci doit étudier le texte du rapport, ainsi que les vœux présentés aux deux gouvernements. De fait, je crois qu'elles les a déjà étudiés.

M. Blackmore: J'aimerais savoir quel usage on a fait de la Commission internationale conjointe en ce qui concerne les inondations de Winnipeg. La rumeur veut que ces inondations imposent indirectement à la Commission beaucoup de besogne. En est-il ainsi?

L'hon. M. Pearson: La compétence de la Commission mixte internationale au sujet de ces matières est simplement celle d'un organisme international à l'égard de questions intéressant les deux pays. Comme on l'a déjà annoncé, le Gouvernement institue un organisme distinct ayant pour mission de s'occuper des aspects strictement canadiens de ce problème. Organisme international, la Commission mixte internationale ne s'occupera pas de ce problème. L'organisme distinct s'intéressera plus particulièrement aux mesures qui pourront être prises en vue de prévenir des inondations comme il s'en est produit récemment.

M. Blackmore: Comme le ministre le sait, la Commission mixte internationale s'occupe actuellement d'un problème d'une importance extrême, intéressant trois cours d'eau internationaux du sud de l'Alberta. Je crois qu'elle devrait accorder toute son attention à ce problème tant qu'elle n'en aura pas trouvé la solution.

(Le crédit est adopté.)

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

133. Administration, \$270,421.

M. Stewart (Winnipeg-Nord): Monsieur le président, je suis en quête de renseignements et, peut-être, de justice. Le ministre a-t-il déjà reçu une communication de l'agent J. E. Keays, anciennement de la police provinciale d'Ontario?

L'hon. Stuart S. Garson (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je ne me souviens pas du nom. Il est vrai que le ministre reçoit un volumineux courrier et qu'il se peut que la lettre ne m'ait pas été signifiée. Je m'enquerrai.

M. Stewart (Winnipeg-Nord): Je ne connais rien à la question, si ce n'est qu'il y a quelque temps, dans l'exercice de ses fonctions, l'agent Keays a présenté un rapport, qui, paraît-il, comportait certaines accusa-